

*LIBRAIRIE
DE LA
GUERRE
MUSÉE*

Une heure après, elle était souriante...

L'ŒUVRE

1638 69

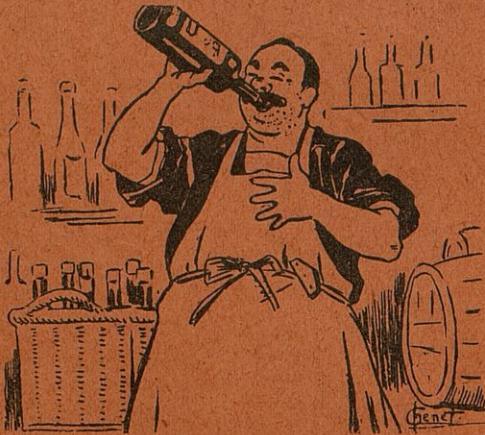
N° 33

11^e ANNÉE : 30 Juillet 1914
220, Faub. St-Honoré (8^e)
Téléphone : 589-55

DIRECTEUR :

GUSTAVE TÉRY

UN INCONVÉNIENT



— Heureusement que le **DUBONNET** n'est pas le seul liquide que je débite! sans quoi j'aurais vite fait de boire mon fonds!

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Guides illustrés des bains de mer et excursions du réseau de l'Etat

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat vient de faire rééditer pour 1914, les deux Guides Illustrés de son Réseau, l'un relatif aux Lignes de Normandie et de Bretagne, l'autre aux Lignes du Sud-Ouest.

Ces deux Guides, sous couvertures artistiques et illustrés de nombreuses gravures donnent aux voyageurs les renseignements les plus utiles tels que : la description des sites et lieux d'excursion. Les principaux horaires des trains. Les prix des billets de bains de mer et d'excursion. Le tableau des marées. Les cartes du littoral. Des plans de Villes. Une liste d'Hôtels, Restaurants, etc.

Le Guide des Lignes de Normandie et de Bretagne est mis en vente au prix de 0 fr. 50 et celui des Lignes du Sud-Ouest au prix de 0 fr. 30 dans les bibliothèques des gares du Réseau, dans les Bureaux de Ville et les principales agences de Voyages de Paris.

Ces deux publications sont également adressées, ensemble ou séparément, franco à domicile, contre l'envoi de leur valeur, en timbres-poste, au Secrétariat des Chemins de fer de l'Etat (Publicité), 20, rue de Rome, à Paris.



Après.

« Notre pauvre pays... »
M^e CHENU.

Nous pourrions essayer de plaisanter; nous pourrions dire :

— Admirez encore la sûreté de nos informations. *L'Œuvre* n'a pas attendu le mardi 28 juillet pour annoncer à ses lecteurs l'acquittement de Mme Caillaux. Nous en étions tellement certains d'avance que notre numéro du 9 juillet portait en grosses lettres sur la couverture, non pas : *Mme Caillaux sera acquittée*, mais bien : *Mme Caillaux est acquittée*. Dès les premiers jours de ce mois, nos renseignements particuliers nous permettaient d'affirmer que c'était une affaire entendue, réglée, sur laquelle il n'y avait plus à revenir. Et, pour parler plus modestement, nos « renseignements particuliers » étaient à la portée de tout le monde. L'absolution de Mme Caillaux n'était-elle pas aussi évidente qu'est visible la boue du chemin?

Si, pour ma part, je me trouvais être informé plus spécialement, c'était par Caillaux lui-même. Nos lecteurs se souviennent que le samedi 25 avril, la veille des élections législatives, le jour même où il nous tendit un guet-apens et essaya de nous faire assommer à Mamers, Piot et moi, ce Caillaux me dit cyniquement, au cours d'une réunion tenue dans une auberge du Tronchet :

— 1177 —

4-1638-2

8.P 2884

— Je serai élu, et ma femme sera acquittée.

C'est exact : il a été élu, elle est acquittée.

Elle est acquittée comme il me l'avait bien dit, comme je l'avais bien dit... Faut-il se hâter d'en rire? J'avoue que je n'en ai pas le cœur.

Non, quoi que j'en aie répété, au fond de moi je me refusais à croire que douze hommes nés en France, même triés sur le volet du Temple, aussi francs-maçons, aussi radicaux-socialistes qu'ils soient, non, je ne pouvais pas croire que douze Français fermeraient les yeux neuf jours durant pour ne pas « voir la lumière », comme on parlé dans les loges, et qu'ils nieraien, outrageraient, bafoueraient de la sorte la plus éclatante vérité.

Car, s'il était permis d'avoir un doute avant, il était impossible d'en conserver l'ombre après ces audiences où il n'y eut pas un témoignage, pas un incident, pas un mot qui ne démontrât non seulement la culpabilité de la « bourgeoisie », mais celle de son digne compagnon.

Dans toute autre affaire, en admettant que le Jo fût resté vingt-quatre heures en liberté au lendemain du crime, on n'eût pas manqué de le coffrer au cours du procès même, pour l'asseoir à côté de sa complice.

Mais s'il demeura dans la salle toute la semaine, ce ne fut que pour y donner des ordres, surveiller les juges, terroriser les jurés, faire, ou plutôt refaire la loi.

Voulez-vous un nouveau trait de son insolence?

Mardi soir, à l'heure où le procureur général achevant de boire sa honte, requérait contre la victime, je voulus sortir, écoeuré. Et m'étant levé des bancs de la presse, je dus, pour gagner la porte, passer auprès de Caillaux.

Il était assis au second rang, ayant pris soin, suivant sa coutume, de disposer devant lui une rangée de femmes. Au passage — et le passage était lent — Caillaux me regarda fixement, en rejetant la tête en arrière, d'un air qu'il voulait hautain, et qui n'était que risible. J'osai soutenir son regard d'une façon qui le gêna sans doute, car, s'étant agité sur sa chaise, il me cria, la bouche tordue par un rictus :

— Inutile d'insister, vous n'êtes pas de taille!

Représentez-vous la scène, je vous prie. Cet homme est là, attendant que la cour d'assises se prononce sur le sort de sa femme, trois heures avant le verdict, et, tandis que le procureur général est censé réclamer le châtiment de l'assassinat, le Caillaux-de-Sang frétille sur sa chaise, ricane, insulte et provoque ceux qui, dans l'universelle servilité, osent encore se permettre de ne pas applaudir à ses crimes.

— Inutile d'insister; vous n'êtes pas de taille!

Notez — les témoins de cette scène inouïe l'ont aussitôt rapporté avec indignation à nos confrères — notez que je n'avais rien dit à Caillaux. D'ailleurs, au cours de ces longues audiences que j'avais toutes suivies très exactement jusqu'au bout, j'avais eu assez d'empire sur moi pour ne pas ouvrir la bouche, même pour répondre aux plus insultantes bravades.

Mon seul geste avait été un geste d'abstention, si je puis dire, pour refuser la main que me tendait Ceccaldi. Car, au temps où j'étais professeur à Laon, j'ai deux ou trois fois rencontré ce Corse aux pieds plats, alors sous-préfet de Vervins. Il me l'a du reste aussitôt rappelé en ces termes comminatoires :

— Vous étiez moins fier à Laon, et nous verrons ce que vous direz, quand je publierai la lettre que vous m'avez écrite il y a dix ans...

Car ces gens vous tendent la main droite, tandis que la main gauche serre un stylet, dans la poche.

— Sois mon ami ou fais semblant de l'être, sinon je te plante cette lame entre les épaules.

De quelle lettre s'agit-il? Vous pensez bien que je n'en ai cure. Je me suis contenté de répondre au nouveau gouverneur de Madagascar, en haussant les épaules :

— Publiez tout ce qu'il vous plaira; nous savons vos habitudes... Voulez-vous aussi mon testament?

Est-ce cette réponse tranquille qui avait exaspéré le Jo, mardi soir, au point qu'il en venait à m'interpeller furieusement en pleine audience?

Je ne dirai point qu'il perdait tout sentiment de dignité, car il est visible depuis longtemps que, pour lui, c'est un mot dépourvu de sens; je ne dirai pas non plus qu'il perdait toute mesure, car il éclatait pareillement à tous les yeux que cette perte n'était pas récente; — je dirai seulement qu'il manquait de la plus élémentaire prudence.

Du moins, il ne manquait pas d'à-propos.

De sa voix qui fouaille et mord, M^e Chenu venait de flétrir ces magistrats serviles, auxquels c'est faire trop d'honneur que de dire : « Ils se déshonorent, » car c'est supposer qu'ils ont pu être honorables. Il avait crié, les désignant aux rires et au mépris de la foule :

— Qu'on apporte des livrées... malgré la crainte que je puis avoir de n'en pas trouver à ma taille!

Le mot avait dû rester et creuser un trou, comme une goutte de vitriol, dans l'oreille du Jo. Et quand il m'apostrophait à mon tour : « Vous n'êtes pas de taille! » il entendait évidemment signifier que, dans le vestiaire de son nombreux domestique, il n'avait pas non plus trouvé de livrée à ma mesure.

Je suis trop fier de cet involontaire hommage pour n'en pas laisser paraître ici tout mon orgueil.

Sortant de là, sur le grand degré, quelqu'un nous a dit :

— Peuh! Quelle importance a ce verdict auprès des nouvelles d'Autriche et de Serbie?

J'ai répondu :

— Ne vous y trompez pas : ce verdict est peut-être plus effrayant que le tumulte même de la guerre. Car il y a des défaites morales plus désastreuses que les pires désastres. Ce qui fit jusqu'à présent, sur tous les champs de bataille, la qualité sublime du courage français, c'est que les Français eurent toujours, à l'heure du péril, la conscience de défendre non pas seulement leur terre, mais le plus beau morceau du ciel qu'on eût jamais contemplé, — non pas seulement leur maison, leur foyer, leur soupe, mais des

idées si belles que leur seul nom suffit à faire battre les cœurs et pleurer les yeux des vrais hommes. Prenez garde ! On vient de voiler la statue de la justice. Prenez garde ! Depuis hier, France ne veut plus dire liberté. Malheur à nous, si, à la veille du combat, ce dernier scandale, qui les passe tous, a pu ne fût-ce qu'une minute nous faire douter de la patrie...

GUSTAVE TÉRY.

Ses Admiratrices.

Mardi. Neuf heures du soir. Les Assises.

Derrière moi, trois jeunes femmes fardées attendent avec impatience le verdict. Elles ont ôté leurs chapeaux, rient à gorge déployée, et boivent à tour de rôle, avec des messieurs, au goulot d'une même bouteille. Elles expriment avec vivacité leur désir que Mme Caillaux soit acquittée.

Comme je les interroge : « Oui, disent-elles, comme ça, on sera bien tranquilles. Si un homme nous embête, maintenant, on saura y faire. » J'invoque, avec douceur, la loi, et objecte que pour qu'elles soient sûres de leur fait, il faudra d'abord qu'elles épousent un ministre. Elles fourrent un doigt rose dans leur bouche : « Ça c'est vrai. » Et avec un soupir : « C'est un comme ça qu'il nous faudrait : celui-là, au moins, c'est un homme. »

J'aime à recueillir, de ces lèvres autorisées, un pareil hommage. Ces jeunes femmes, en effet, si j'en juge par leurs manières, sont assez « dessalées » et paraissent s'y connaître. M. Caillaux, en distribuant dans le demi-monde les cartes du président Albanel, n'a pas mal placé sa confiance. Son genre de vigueur y est apprécié.

Mais est-ce là ce qu'il appelle la bourgeoisie dont il se réclame si volontiers ?



La robe bleue



A huit heures, M^e Labori, grisé d'éloquence, terminait sa plaidoirie par un grand appel à la pitié :

— Que tout le monde ici, quand le jury aura prononcé, sorte l'âme égale... M^e Caillaux blessée, meurtrie à jamais...

Une heure après, le jury rendait son verdict.

Vers dix heures, M^e Caillaux était rentrée dans son délicieux appartement de la rue Alphonse de Neuville. Avait-elle l'âme égale ? Peut-être. A coup sûr elle était moins meurtrie que n'avait paru le craindre M. le bâtonnier Labori.

Avant toute chose, elle voulut changer de robe. Songez que depuis tant de jours elle ne s'était vêtue que de noir. Pour un peu, on eût pu croire qu'elle portait un deuil — quel deuil en somme ?

Ce soir, elle va, pour la première fois, depuis si longtemps, présider un souper tout intime. Elle choisit une toilette point trop habillée, car ces messieurs seront en jaquette, mais élégante cependant. Enfin son choix s'est fixé sur « une robe de voile bleue, aérienne, diaprée... »

Elle est charmante dans cette robe bleue et M. André Hesse la complimente :

— Ah ! qu'elle est donc aérienne et qu'elle est diaprée !

Dans cette atmosphère familiale, elle se sent renaître : elle redevient une femme du monde.

Sans doute elle a dit aux jurés qu'elle était une bourgeoise, mais on sait comme il faut l'entendre.

Déjà sur des plateaux précieux des cartes s'amor-

cellent; de minute en minute le timbre retentit, les visites affluent. Mme Joseph Caillaux n'a presque pas le temps de serrer toutes les mains. Le téléphone ne lui laisse pas de répit.

Mais voici qu'on annonce une nouvelle visite. C'est un photographe envoyé par un grand quotidien. Pour lui tout de même elle saura trouver un instant.

Alors gracieuse, gentiment familière, elle s'asseyoit sur une chaise directoire, les jambes croisées, dans une attitude pleine d'abandon. Elle a appelé son mari qui, debout maintenant derrière elle, s'appuie au dossier. Ils sont ravissants ainsi.

— Attention... ne bougez plus... souriez...

Le photographe a fini sa tâche, il emporte son cliché.

Et l'on peut enfin aller se mettre à table. On n'est pas nombreux, on n'a retenu que les intimes. Il y a là M. et Mme André Hesse, M. Labeyrie, M. Pascal Ceccaldi... Hélas! on a omis de convier M. Antoine Ceccaldi qui fut pourtant, en ces derniers jours, si utile et si dévoué. Que voulez-vous, Mme Joseph Caillaux est redevenue femme du monde et, entre nous, ce pauvre Antoine marque bien mal dans un salon.

Autour de la table, « des valets affairés s'empressent ». Curieuse coïncidence : ils ont des favoris de magistrats. La lumière ruisselle, les argenteries et les verreries étincellent, il y a des fleurs et Mme Joseph Caillaux, toute blonde en sa robe diaprée a un mot aimable pour chacun.

— J'avais tout ce qu'il faut pour être heureuse, disait-elle, il y a quelques jours, en cour d'assises.

Réjouissons-nous : elle vient de tout retrouver.

— Une tombe, des orphelins... a dit M^e Chenu.

— Mme Caillaux blessée; meurtrie à jamais, a dit M^e Labori.

Mais tout cela n'est que de l'éloquence et voici

tantôt deux heures que ces propos se sont envolés.

Il ne s'agit plus ici de blessures, ni de celles de Mme Caillaux, ni même de celles qui jetèrent Calmette dans une tombe. On est ce soir tout à la joie et déjà M. Pascal Ceccaldi, qui s'échauffe, se tourne vers les deux Caillaux et lève sa coupe en l'honneur de la république radicale.

ROBERT DE JOUVENEL.

De la dignité de l'Ordre des avocats.

Elle m'est devenue sensible mardi. J'avoue que jusqu'à présent, je n'y avais point pensé.

Les avocats ne m'étaient apparus, jusqu'à présent, que comme une catégorie d'histrions mieux gagés, et qui vivent en marge de la Justice. De fait, ils sont bien cela : ils entrent l'œuvre judiciaire, et pour récompense, reçoivent des malfaiteurs l'argent que ceux-ci prélevent sur le public. De plus, ils donnent d'eux ce que les courtisanes elles-mêmes ne donnent point : non seulement leur voix et leur corps, mais leur pensée, leur âme, leur idéal ; il y a des avocats qui vendent leurs larmes.

Mais cette notion sévère est subordonnée à la croyance que la justice s'accomplit régulièrement par le ministère des juges. Lorsque la justice marche seule, l'avocat est son parasite. Si elle chancelle, il devient son tuteur.

Or, cette semaine, la justice a chancelé : c'est

le moins qu'on puisse dire. Des magistrats se sont oubliés eux-mêmes au point de protéger l'accusée contre la victime; ils ont entendu sans frémir le secret des familles violé par un ancien ministre avec la complicité du fisc; ils ont écouté avec complaisance les témoins de ce ministre, et bâillonné les autres; ils ont laissé ouvrir un sépulcre pour y tourmenter un cadavre; ils ont violé la loi; ils ont enfin rampé, vêtus de rouge et parés d'hermine, dans la poussière, aux pieds d'un homme qui les insultait.

Il s'agit là, certes, d'une rencontre exceptionnelle. Rendons hommage à la magistrature : il a fallu chercher longtemps, parmi elle, pour y trouver les deux êtres vils qui viennent de la déshonorer. Mille vertus solides brillent au Palais; il suffisait de choisir entre elles pour assurer aux débats une direction impartiale, hésitante peut-être ou timorée, mais conforme aux lois et à la pudeur. On s'y est refusé; on a remis l'affaire jusqu'à ce que fût atteinte la quinzaine du conseiller Albanel, pour lequel on avait une préférence sinistre. Et l'on est allé déterrer, dans l'humus de la Cour suprême, une sorte d'invertébré anonyme, propre à la reptation, qu'on a assis à la place du Procureur général, après l'avoir ceint de la cravate de commandeur.

L'accident était donc fatal. Il était voulu. Dès les premières audiences, plus de règle; plus de frein. Un déchaînement de passions contradictoires, dominées par les jappements d'un César équivoque. Cent repris de justice faisant la loi à mille honnêtes gens. Plus de magistrats; plus de Cour; le président Albanel, le procureur Herbaux, masses de chair affalées sur des fauteuils, au milieu des hurlements : un palabre de sauvages présidé par des fétiches obscènes.

Alors s'est dressé, comme un glaive, M. le Bâtonnier Chenu. Sa vertu intacte jeta un froid éclat. Je compris à ce moment ce que sont trente années de vie professionnelle, d'indépendance, quand elles s'appuient sur un caractère. Le dégoût de tous, il le traduisit avec grandeur, au point d'en faire de la beauté. Il arracha, d'une main cruelle, les derniers voiles, et à la vue précise des magistrats infâmes, la nausée, brusquement, s'acheva en délivrance. Minute suprême, où le grand orateur, par cent phrases parfaites, venge la conscience publique opprimée.

Lorsqu'il eut fini, et que l'enthousiasme grossier se fut exhalé, un silence d'une qualité plus pure régna. L'on aperçut à terre des fragments cylindriques et palpitants : c'étaient les tronçons du procureur Herbaux qui cherchaient en vain à se rejoindre.

M^e Labori lui-même, bien que cette fois simple comparsé dans le chœur que conduit Caillaux, retrouve alors le sentiment de l'Ordre. Il s'étonne de ne trouver, chez l'accusateur public, qu'une dérisoire contradiction; les rôles traditionnels sont renversés : le procureur plaide pour l'accusée; lui, Labori, la défense, va-t-il donc, pour que la justice s'accomplisse, être obligé d'accuser? Il cède enfin, et, se prête avec humeur à une odieuse collaboration. Il reprend à son tour les fables éhontées, le système que Caillaux a imposé à ses gens : à son président, à son procureur, à ses témoins, à son avocat. Mais la voix est terne, et le feu éteint; on n'entend plus qu'un grondement sourd et ininterrompu. Décidément, le vieux lion marche mal sous le fouet : il lui faut l'espace libre du désert.

C'est assez cependant pour que, par lui aussi,

soit affirmée la dignité de la vieille corporation. Un avocat peut bien prêter sa voix; mais sa vertu, s'il en mésuse, se cabre et refuse d'avancer. La vertu d'un avocat, c'est la seule chose que Caillaux n'a pas, en cette triste semaine,ployée à sa guise.

Et c'est aussi la vertu d'un avocat qui a lavé la justice de sa souillure.

Grâce au plaidoyer de M^e Chenu, nous pouvons attendre des temps meilleurs. A défaut des magistrats infidèles, il a pieusement, d'un geste antique, entretenu la flamme. En ce jour de douleur, le Barreau a empêché la justice de périr.

JEAN BREZOLLES.



Lettre d'un mobile breton à M. le Président Albanel



Monsieur le Président,

La présente est à seule fin de vous faire savoir tout le plaisir que j'ai, après les dix jours de ce procès, à prendre congé de vous. Je pars en effet le quatrième jour de la mobilisation, et je boucle ma musette.

Vous rendez-vous compte, Monsieur le Président, du plaisir que l'on peut éprouver, après vous avoir contemplé durant dix longues journées dans l'atmosphère méphitique où vous vivez naturellement, à aller se promener à l'air libre, fût-ce au milieu des shrapnells? Vous êtes en effet,

Monsieur, l'image de tout ce qu'il faut oublier à la guerre; vos traits suants expriment la servilité, la bassesse, la peur. Il nous faudra bien, Monsieur, une semaine de campagne pour nous débarbouiller de vous.

J'espère, au moins que vous n'êtes pas contagieux. Cela ne se gagne pas, votre lèpre de cœur? Je ne crois pas, car dès qu'on vous aperçoit, on recule instinctivement, et l'on se maintient, — cela est bien dû à votre robe — à une distance respectueuse. Triste leçon, cependant, pour de jeunes âmes qui s'apprêtent au courage. La patrie compte sur leur fraîcheur, mais si, de vous voir seulement, comme les fleurs de Siebel, elles s'étaient flétries?

Je ne serai pas injuste, pourtant: il est une chose que les soldats, destinés à la discipline, pourront apprendre de vous: c'est l'obéissance; vous y êtes maître. Ah! c'est votre élément, et vous y respirez à l'aise. Vous savez recevoir des ordres, et les exécuter avec zèle; votre œil bouffi regarde le chef, et puise, dans son geste impérieux, la règle et la pensée. De règle, vous n'en connaissez pas d'autre, n'est-il pas vrai? Il n'y a plus de morale, plus d'indépendance, plus de fierté, plus de loi, plus de Code: il n'y a plus que la main — que dis-je, la main? — il n'y a plus que la botte qui vous piétine la face et la rend pareille, dans le jour blafard de l'audience, à quelque viande trop mortifiée où les mouches se mettent.

Mais quelle dérisoire, de parler obéissance, là où l'on ne devrait parler qu'esclavage! L'obéissance des soldats et la plus belle des vertus, tandis que

la vôtre, à vous, est le vice le plus inhumain. Comment ce qu'il y a de conscience en vous ne s'est-il pas soulevé pour prêter à vos traits, à certains instants, au moins la grimace de la liberté?

Herbaux, votre frère en servitude, connaît une bassesse plus savante. Cette grimace, il l'a faite, et il a requis contre l'accusée, pour la mieux sauver, une peine qu'il savait que le jury n'appliquerait pas. Puis, dans un long discours, il s'est appliqué à détruire ses propres réquisitions en adoptant les fables de la défense avec une telle chaleur que la défense elle-même en resta étonnée. Prêtre deux fois apostat, il sut laisser, à l'accomplissement de son sacerdoce souillé, les apparences du rite, et satisfaire à la lettre, en violant l'âme de la loi.

Magistrats, vos deux échines ployées sont le digne symbole de ces journées. Accouplés sous le même joug infâme, chaque Français gardera votre image dans sa mémoire comme un atroce talisman : ainsi, du spectacle des ilotes dégradés, les gens de Lacédémone nourrissaient leur fierté.

Nous partons. Toute cette affaire est si loin déjà. Nous vous laissons, vieillards immondes, sur vos sièges curules, et sans doute percés. Enfin, nous allons voir des hommes!

J. B.

Demander à L'ŒUVRE :

Le Réveil
1 fr. 25

Pour être sages
3 fr. 50

PAR

Urbain Gohier

La Confiance.



Nous avons dénoncé souvent ici même les scandales militaires et les abus qui s'étaient introduits dans l'armée. Nous l'avons fait, non dans un esprit de dénigrement, mais dans une volonté arrêtée de réformes.

Dans un silence, rarement interrompu par quelques manifestations tapageuses, nous nous sommes attachés à ne jamais rien laisser passer qui nous fut connu, sans éléver notre protestation passionnée.

Les lecteurs fidèles qui nous ont suivi dans nos campagnes ont pu en conclure quelquefois que la confiance nous faisait défaut. Ils se tromperaient.

La polémique exige parfois la violence et dans la veulerie publique où l'on est accoutumé à n'écouter que ceux qui crient, nous avons cru nécessaire à plus d'une reprise d'élever la voix. Nous ne le regrettons pas.

Mais il nous plaît de le confesser ici, chaque fois que nous avons eu l'occasion d'enquêter sur une erreur et de regarder jusqu'au fond d'un abus, nous avons toujours découvert à côté de la faute visible le remède possible.

Tandis que certains ministres oubliaient de faire leur devoir, que certains chefs de service se trompaient sur le leur et que d'autres se laissaient aller à la veulerie commode des rou-

tines, il y avait une armée en travail, qui s'effaçait, et qui, jour par jour, suppléait à l'insuffisance de ceux qui manquaient.

C'est peut-être une des mélancolies du métier pour le journaliste que son rôle soit moins de féliciter ceux qui font leur devoir — et qui ne souhaitent point d'encouragement — que de dénoncer ceux qui ne le font pas.

Au bout de quelque temps, lorsque l'on jette un regard en arrière, il peut arriver que l'on aperçoive ainsi dans un raccourci plus de motifs de crainte que d'espérance. C'est la tristesse du métier.

En temps normal, nous nous en consolons, en songeant que c'est notre manière à nous de faire notre devoir. Nous avons assez confiance en l'esprit public pour ne pas craindre de l'énerver et nous mettons notre honneur à lutter de tout notre cœur.

En une période comme celle que nous traversons, il nous plaît de faire amende honorable, de dire que nous avons aperçu au cours de nos enquêtes plus de sujets d'espérance que de crainte, et que ceux mêmes qui nous documentaient, sont ceux qui se montrent aujourd'hui le plus remplis de confiance et d'entrain.

Après avoir parlé de fautes, nous nous réjouissons de pouvoir louer le magnifique effort accompli.

Sans doute, nous reprendrons demain notre tâche et nos droits de critique, mais il nous plaît pour aujourd'hui de nous arrêter un moment pour proclamer notre immense confiance dans la force française.



Les Ténèbres du Prétoire.

(Drame ibsenien en deux tableaux).



PERSONNAGES.

Joseph, dit Jo.	Septième Juré.
L'ami Fidèle.	Un Journaliste.
Le Président.	Hommes de loi, chirurgiens, gardes municipaux, etc.
Premier Bâtonnier.	
Deuxième Bâtonnier.	
Premier ancien Ministre.	La dame.
Deuxième ancien Ministre.	L'autre dame.
Le Marchand de revolvers.	Autres dames.

PREMIER TABLEAU.

En Famille.

(La scène représente la salle de la Cour d'Assises).

LA DAME. — Oh ! Oh !... Pourquoi suis-je ici ? Gardes, mon flacon de sels ! Il faut toujours des sels dans le prétoire...

LE GARDE MUNICIPAL (*obtempérant*). — Subséquemment...

AUTRES DAMES. — Elle a des ailes à son chapeau... Pourquoi a-t-elle des ailes à son chapeau ?... Avez-vous apporté les petits fours ? Comme elle est pâle !... Il ne fallait pas oublier les petits fours...

LA DAME. — Oh ! Je ne savais pas que ça me causerait tant de désagréments (*elle se mouche*). J'aurais

plutôt été au thé de la princesse si j'avais pensé aux désagréments que l'autre chose me causerait... Oh! Pourquoi l'homme aux revolvers m'a-t-il vendu le revolver-qui-part-tout-seul? Pourquoi ne juge-t-on pas l'homme-aux-revolvers? C'est à cause de l'homme-aux-revolvers que j'ai du sang aux mains... Tous les savons du Congo ne laveront pas les taches de sang que j'ai sur les mains.

PREMIER BATONNIER. — Il n'y a plus de savon.

JOSEPH, DIT JO. — Il n'y a plus de Congo.

L'AMI FIDÈLE. — Joseph, dit Jo, n'a pas menti. Son crâne loyal n'a pas rougi. Je viens dans le prétoire pour affirmer que je suis l'ami fidèle de Jo et que par conséquent il est irréprochable.

JOSEPH, DIT JO. — Nous sommes des financiers pauvres, mais honnêtes... Ecoutez; écoutez... Pour donner du pain à mes dames, je marche tête nue sur les boulevards avec mon ami fidèle... Oh! comme les boulevards sont longs quand on marche tête nue pour servir d'homme-réclame à un fabricant de pâte épilatoire! Je suis un pauvre ancien ministre des Finances tombé dans la misère, mais mes dames ont du pain, parce que je suis un travailleur.

AUTRES DAMES. — Ce matin, à la Conciergerie, elle a eu des grenouilles aux fines herbes et du pilaf de volailles à l'indienne... Oh! nous n'avons pas de petits fours!... Les heures sont longues sans petits fours dans le prétoire... Il viendra ici des dentistes, et des plombiers-zingueurs, et des académiciens, et des fabricants de romans-feuilletons pour dire que le revolver est parti tout seul. Mais il ne viendra pas un seul pâtissier pour nous apporter des petits fours.

LE PRÉSIDENT. — Ne laissez pas partir tous les témoins, gardez-moi deux témoins. Il me faut deux témoins à envoyer au juge assis à ma droite... Je veux tuer aussi quelqu'un, je tuerai le juge assis à ma droite, puis je tuerai le juge assis à ma gauche; et puis je m'en irai... Les ténèbres du prétoire sont lourdes pour un président d'assises...

JOSEPH, DIT JO. — Les ténèbres du prétoire sont lourdes pour les âmes des Jurés... Oh! Pourquoi n'a-t-on pas fait venir des jurés de Mamers? J'aurai éclairé

les âmes des jurés de Mamers... Je suis un homme loyal, et j'aime tant Mamers!

LA DAME. — Les jurés de Mamers sauraient condamner l'homme-aux-revolvers-qui-partent-tout-seuls, et les chirurgiens, et l'entrepreneur des pompes funèbres; sans eux, il ne me serait pas arrivé de désagréments.

L'AUTRE DAME. — Les désagréments sont arrivés à cause des lettres qui étaient dans le tiroir entr'ouvert... Il ne faut jamais laisser de lettres dans le tiroir entr'ouvert.

JOSEPH, DIT JO. — Il ne faut jamais écrire à la main de lettres d'amour... Il faut écrire ses lettres à la machine... Il faut signer : « Ton coco qui t'aime ». Alors, on peut dire : « Ce n'est pas moi qui ai écrit les lettres qui étaient dans le tiroir entr'ouvert »... Quand on écrit des lettres de son écriture et quand on signe « Ton Jo », on a toujours des ennuis avec ses dames... La prochaine fois, je ferai écrire mes lettres d'amour par l'ami fidèle; et si on trouve mes lettres d'amour dans un tiroir entr'ouvert, c'est l'ami fidèle qui aura tous les désagréments.

L'AUTRE DAME. — Oh! Il se passe de mystérieuses choses dans les tiroirs entr'ouverts! J'avais jeté les lettres d'amour dans le feu; les lettres d'amour ont été brûlées; j'ai là dans mon corsage les lettres d'amour...

AUTRES DAMES. — Le corsage est en soie... Mais le collier de perles qui est dessus est-il en vraies perles? Nous voudrions des petits fours...

PREMIER BATONNIER. — Mes cheveux ont blanchi dans l'étude des lois, et par inspiration je sais la chirurgie comme M. Günzbourg sait la musique... Mais je voudrais comprendre pourquoi trois chirurgiens n'ont pas pu faire revivre un mort, et pourquoi des lettres d'amour brûlées dans une cheminée se trouvent sur la poitrine de l'autre dame.

JOSEPH, DIT JO. — Les lettres d'amour qui se trouvaient dans le tiroir entr'ouvert n'ont pas été brûlées dans la cheminée. J'ai éteint le feu de la cheminée. Les convives du banquet Mascuraud savent comment je sais éteindre le feu qui brûle dans une cheminée... Je suis un honnête homme et un pauvre ancien ministre... Il y a un autre ancien ministre qui a lu pendant trois

quarts d'heure sous un réverbère les lettres d'amour du tiroir entr'ouvert.

L'AUTRE ANCIEN MINISTRE. — Non; je n'ai pas lu pendant trois quarts d'heure les lettres d'amour sous un réverbère.

PREMIER BATONNIER. — Ces messieurs sont d'accord; ces messieurs ne mentent jamais.

DEUXIÈME BATONNIER. — Ces messieurs disent tous deux la vérité. L'incident est clos.

LE SEPTIÈME JURÉ. — Je voudrais lire aussi les lettres d'amour du tiroir entr'ouvert.

L'AUTRE DAME. — Je ne vous donnerai pas les lettres d'amour du tiroir entr'ouvert. Ce sont des lettres confidentielles dont la presse seule a eu connaissance.

LE PRÉSIDENT. — Je voudrais lire aussi...

L'AUTRE DAME. — Non.

PREMIER BATONNIER. — Je voudrais...

L'AUTRE DAME. — Non. Ces lettres, personne ne saura jamais ce qu'elles contiennent. Je les confierai seulement au deuxième bâtonnier, qui les remettra au premier bâtonnier, qui les donnera au président, qui pourra en faire donner lecture.

LA DAME. — Garde, mes sels!

LE GARDE MUNICIPAL (*obtempérant*). — Subséquemment...

AUTRES DAMES. — L'heure du thé est passée... Nous n'avons pas eu de petits fours...

DEUXIÈME TABLEAU

Dans la nuit.

(La scène représente la salle des délibérations du Jury).

SEPTIÈME JURÉ. — Oh! nous tâtonnons dans les ténèbres!

PREMIER JURÉ. — C'est horrible... On nous pose un problème insoluble : « *Mme Caillaux a-t-elle tué Calmette?* »

mettre? »... Jamais on ne nous a parlé de cette question. Jamais on n'en a dit un mot dans le prétoire.

CINQUIÈME JURÉ. — Je ne sais pas... Je voudrais m'en aller.

PREMIER JURÉ. — Nous ne sortirons d'ici qu'après avoir répondu à la question. Nous ne pouvons pas y répondre. Nous allons tous mourir en rampant dans les ténèbres. Mourir de faim et d'incertitude.

SEPTIÈME JURÉ. — Ecrivons à nos femmes.

TOUS LES AUTRES CONJURÉS (*terrifiés*). — Non, non... n'écrivons jamais aux femmes! Plutôt mourir!

(Rideau.)

G. DE LA FOUCARDIÈRE.

Demander à L'*ŒUVRE* les trois brochures :

Briand contre Caillaux

PAR
GUSTAVE TÉRY

Caillaux! Caillaux!

Scandales sur scandales

Que voulait dire Clemenceau...

quand au Sénat, parlant du Congo,
il accusa Caillaux de "haute trahison"?

Bien avant qu'éclatât l'affaire Caillaux, l'*Œuvre* avait instruit le procès de l'homme qui perdit le Congo et sauva Rochette. Ces trois brochures, antérieures à l'assassinat de Calmette, constituaient contre Caillaux et sa politique un terrible réquisitoire, et tous les événements postérieurs n'ont fait qu'en démontrer l'exactitude.

Les trois brochures envoyées franco : 0 fr. 75.

La France en Orient

Les hyperboles les plus flatteuses ont célébré les victoires balkaniques. Personne ne s'est inquiété de savoir si nous avions réellement « gagné » en cette aventure.

De nombreux journaux furent « arrosés », au sens le plus absolu du mot. On décerna un brevet d'héroïsme aux Grecs ; les Serbes furent de « grands civilisés » et les Bulgares « de nobles conquérants ». Personne n'osa dire que nous étions... de parfaites dupes.

Nous avons donné aux peuples balkaniques argent, conseils et protection morale, et nous n'avons même pas trouvé la reconnaissance élémentaire que méritaient nos efforts.

Tout cela, par notre faute. Nous avons mis tout en jeu : enthousiasme bête et irréfléchi ; consuls endormis ; ministres craintifs ; et nous avons renouvelé là-bas d'une façon insensée le spectacle de nos discussions religieuses. Résultat : nous sommes devenus des zéros en Orient.

On nous aime toujours là-bas, comme on aime partout les riches gogos ; mais c'est tout !

Autrefois, sous la domination ottomane, la langue française était, avec le turc, la langue presque officielle du « Balkan » comme de tous les pays turcs. Français, le *Mémorial d'Andrinople*, l'*Indépendant de Salonique*, le *Journal d'Uskub*.

Chaque soir, à l'heure de la promenade, sur les rives boueuses du Vardar, à Uskub, à Monastir, devant le casino militaire de Salonique, sur les quais ensoleillés, tous lisaiient nos journaux ; pauvres gazettes, remplies de bonne volonté,

écrites dans un français cocasse et inattendu, mais pleines d'affection pour la France !

Les « chrétiens » arrivèrent ; ils faisaient, disaient-ils, la « guerre libératrice » ! Dès le premier jour, ils s'affirmèrent chauvins et exclusifs. L'autorité militaire supprima les petits journaux français ; d'Athènes, arrivèrent les gazettes sur papier rose, dont les rédacteurs ne voyaient dans l'œuvre balkanique qu'une victoire germanique !

La presse française disparut. Les écoles françaises, catholiques ou laïques, ne vécurent plus que d'aumônes faites par les amis de la France.

Dans les cafés, prétentieux et sales, où Grecs et Bulgares se toisaient, nul ne parlait français. C'était un véritable crève-cœur pour nous autres, Français, que de voir les Grecs, dont les victoires étaient l'œuvre d'une mission française, nous répondre froidement : *Né zero galliké !* « Je ne comprends pas le français ! » On ne voulait rien devoir à la mission militaire Eydoux ! Nous eûmes une attitude invraisemblable : nous célébrâmes les victoires des Grecs, égalés par nous aux Grecs antiques (!) ; et nous fîmes des Bulgares les « Prussiens des Balkans ».

Nous n'avons pas senti les affronts : le roi et la reine, remerciant le Dr Montprofit, d'Angers, parlaient allemand devant lui, sans que l'illustre professeur y vit malice !

A Athènes, le général Eydoux faisait anti-chambre si longtemps et si souvent, qu'un jour il partit en faisant claquer les portes ; le ministre calma notre brave Eydoux, mais tout continua comme par le passé, et le 14 juillet 1912, le roi reçut le général après le ministre d'Allemagne à Athènes !

A Salonique, 72.000 israélites sur 80.000 parlent le français ; 12.000 sont « protégés » français (oh ! si peu). Sous la domination turque, ils étaient

libres de parler notre langue et de s'en servir dans leur commerce. Dès l'arrivée des Grecs, une loi stupide imposa le Grec à tous. Le consul de France ne protesta pas. La Compagnie française des quais accepta la chose, les tramways, les Tabacs, l'acceptèrent aussi; et l'on vit, par exemple, un employé israélite des tramways parler en grec à un de ses parents, alors qu'il savait quarante mots à peine de cette langue, parce qu'il avait dans le tram, en face de lui, un des chefs de la police grecque. Tous regrettent la domination ottomane qui avait le mérite immense de laisser entière la liberté des langues!

Nos agents consulaires furent d'une lâcheté scandaleuse; pas un seul instant, il ne voulurent voir que notre influence diminuait. Un citoyen français, M. Lecouvreur, fut un jour molesté par des soldats avinés; il protesta en vain auprès du consulat. La crainte d'*« histoires»* y était devenue un principe; M. le Consul avait d'ailleurs établi son consulat à deux kilomètres de la ville pour être plus tranquille, et, par surcroît, il n'était jamais là!

Un protégé français, M. Herrero, fut dévalisé; plus malin, il avisa le consul d'Autriche qui, par hasard, était de ses amis. Deux heures après, il obtint gain de cause; trois jours après, le coupable était puni.

On connaît trop peu l'*histoire du Bruix*.

Le commandant Delage avait pris sous la protection du pavillon français deux petits transports turcs. Les vapeurs grecs voulurent couler les vaisseaux turcs. Le commandant, furieux, descendit à terre, et, dans un langage rien moins que parlementaire, donna une heure au gouverneur militaire pour faire des excuses au pavillon français, ou voir bombarder les navires grecs en rade.

Jamais, depuis ce temps, aucun Français n'eut à se plaindre. Mais ce que l'*histoire* ne dit pas, c'est que, au consulat de France, le consul général déplora « l'incorrection » du commandant! Une campagne écœurante fut menée contre lui, et on se rappelle les incidents Pierre Loti-Delage qui en furent le corollaire! On mit dans sa bouche au sujet des alliés, des phrases que jamais il n'avait prononcées!

Certain Français n'obtint justice qu'en allant lui-même chez les pillards, armé d'un solide revolver. D'autres Français se tirèrent d'affaire en mettant à profit d'une façon machiavélique l'antagonisme entre M. Argyropoulos, préfet grec de la ville, et le général Hessapanieff, chef suprême des troupes bulgares.

A Monastir, deux écoles françaises végétent. Peut-être ont-elles le tort d'être des écoles religieuses. Un Français, marchand de nouveautés, et franc-maçon, soutient de ses deniers l'école catholique. Une autre personne, Grecque celle-là, a demandé à ce qu'on y enseignât le grec; en revanche, elle donne une subvention.

Le gouvernement serbe a supprimé les écoles bulgares et valaques, où l'enseignement était donné exclusivement en français.

A Andrinople, dès l'arrivée des Bulgares, les affiches, les règlements, écrits mi en turc, mi en français, disparaissent.

« Odrin » remplace Andrinople sur les murs de la gare. Les règlements en français sont barbouillés de blanc, tout est écrit en caractères cyrilliques. Le facteur lui-même ne sut plus lire les lettres qu'il avait à distribuer. Les missions allemandes, venues pour soigner les Turcs, se mirent, avec un zèle remarquable, à soigner les blessés

bulgares. Le drapeau allemand flotta, immense et lugubre, sur les deux tiers des hôpitaux, alors que nous n'avions jamais osé — délicatesse ou veulerie? — arborer notre drapeau en ville.

Les pauvres Turcs dont on a dit tant de mal, se sont révélés nos seuls amis en Orient, des amis « tapeurs », il est vrai, mais qui nous feront regretter un jour notre intervention malencontreuse dans les Balkans! Pendant le siège d'Andrinople, je m'en fus à l'école turque, où les petites filles chantèrent, en mon honneur, *Frère Jacques*, et je ne sais quelle autre romance française. Rien de plus émouvant, de plus touchant, que l'affection et l'admiration de tous ces enfants pour la France, cependant qu'au-dessus de nos têtes grondaient les fameux obus Krupp!

Comme je faisais remarquer, un autre jour, à Chukri-Pacha, les travaux exécutés par des officiers allemands, et m'étonnais que ce ne fussent pas des Français qui défendissent la ville : « Savez-vous, monsieur, me dit-il, que nous avons demandé « cinq » fois une mission française sans l'obtenir? »

Je m'en fus à l'école bulgare, où un *herr professor* d'Heidelberg enseignait la gloire de l'Allemagne : « Allemandes, disait-il, les fortifications qui résistaient depuis cinq mois à l'envahisseur; allemande, la mission qui soignait tout le monde « gratis ». (Et il insistait délicatement sur ce point). Allemand, le « kolossal » tsar bulgare qui était un si bel adversaire; allemand, le maréchal qui avait reconstitué l'armée ottomane! »

Il eût pu ajouter : « Allemandes, les semelles de souliers qui pliaient en laissant échapper un carton jaune; allemands, les shrapnells qui éclataient à mi-chemin; allemands, les 20.000 francs d'antipyrine saisis à Lozengrad dans les bagages de l'armée fuyarde; *made in Germany*, les cartou-

ches de bois; allemand, l'écroulement de l'empire du Sultan! »

A Constantinople, où l'Oriental n'a de considération que pour ce qui est « représentation », l'ambassade allemande se dresse à Chichli, colossale et blanche, dominant le Bosphore; cependant que l'ambassade de France, à Pétra, cache ses escaliers et son personnel vermoulus dans une ruelle!

A Belgrade, notre légation, meublée par un architecte immortel, a l'air d'une maisonnette; à Sofia, meublée par le même, c'est un chef-d'œuvre de mauvais goût, dont les horreurs nous ont coûté Dieu sait combien, et dépassent en laideur les légations germaniques, style allemand, style pâtisserie, c'est entendu, mais si confortables!

Pendant que dans ces villes, nos compatriotes, à Belgrade par exemple, se disputent pour fonder trois clubs français différents, pour obtenir comme présidents et vice-présidents les décorations les plus variées, les Allemands fondent une « Association commerciale » qui rafle tout le marché serbe!

Pendant la guerre même, les représentants de leur Croix-Rouge ne perdaient pas de temps; leur secrétaire, M. Korth, *Konservenfabrik*, Bromberg et Rothkreuz-Sekretär, disaient leurs cartes, faisaient acheter du matériel sanitaire en Allemagne; et M. Hildebrand, professeur à la Faculté de Berlin, établissait des feuilles de commandes de conserves destinées à l'armée bulgare!

En Roumanie, les Allemands installent dans toutes les villes des banques, vendent des machines agricoles de 40 francs avec 12 mois de crédit! En pleine guerre, une firme de Craiova fait un million et demi d'affaires!

En Albanie, nous envoyons un chargé d'affaires, qui arrive sans avoir de logement, et demande, le premier jour, l'hospitalité à un collègue! Un mois après, on lui envoie une maison démontable —

made ...in Munich! — hideuse et vulgaire ; et c'est la légation de France à Durazzo !

Personne auprès de lui ne connaît l'Albanais. Pendant la délimitation, le drogman italien seul parle cette langue ! Les Albanais rient encore de ses traductions, lors des réclamations épirotes ! Le ministre n'a ni chevaux, ni auto, ni argent. Dans un pays où la livre turque est l'étalement monétaire et le seul instrument d'administration régulière, nous lui donnons le traitement d'un consul général !

Quant aux Français installés en Thrace, ils n'ont pas obtenu depuis octobre 1913 les satisfactions qu'ils demandent pour les dégâts commis à leur détriment.

Quarante et un Français, pendant la guerre, sont protégés allemands et italiens. L'agence des Messageries à Salonique arbore, pendant un an, un pavillon... portugais ! Les représentants de maisons de cocons lyonnaises, établis à Gommendje, Guergueli, et Krivolak arborent notre pavillon, et sont bombardés ; la femme allemande Mayer, au pont de Krivolak, arbore la pavillon de Guillaume, et les troupes font un détour pour ne pas tirer dessus !

Nos écoles s'en vont ; l'alliance française ne peut tout faire. A Monastir, à Uskub, partout, les prêtres français, les maçons de l'école laïque, les juifs de l'alliance israélite se serrent les coudes, défendent la langue française, se privent, oublient leurs initiatifs, acceptent des subventions italiennes, voire allemandes !

Une heure d'allemand cette année, deux demain, et dans dix ans, on y tolèrera à peine le français !

Une demande de concession minière à Nisch, faite en 1912 par un Français, n'obtient pas de réponse ; la Nischava belge a sa concession en six mois, et une compagnie allemande en un mois !

Un incident se produit à Monastir : « Le consul

est au tennis ; le bureau est fermé ; revenez à dix heures demain ! »

Le consul anglais ou allemand se lève, lui, quelle que soit l'heure, et s'en va au konak lui-même, cigare aux lèvres ; il ne parle pas justice, droit progrès, mais des canons de son gouvernement !

A Constantinople, le 13 janvier 1913, un officier russe sort du Taxim-Concert avec sa femme ; deux officiers turcs se permettent une inconvenance : il les abat à coups de revolver !

Un officier anglais à Pétra (juillet 1913) se prend de querelle avec des agents : « Officier anglais ! » crie-t-il, et les agents se mettent au garde à vous.

Un Français est dévalisé. Il porte plainte. On le reçoit quatre jours après : M. le Consul est aux îles ; M. le secrétaire à Chichli ; bref, on l'envoie promener. Pourquoi ? — Son passeport a plus de six mois !

Et tout est ainsi, dans ce qui fut une partie importante de notre patrimoine intellectuel !



C'est un « *herr professor* » qui, à Philippopolis, à Salonique, à Uskub, enseigne le français aux enfants.

Allemands, les commis-voyageurs de chez Mayer de Vienne qui inondent le pays de marchandises frelatées ; allemandes, les grammaires françaises faites chez Giorgi, à Heidelberg ; allemandes, les conserves de petits pois, à étiquette française (Petites pois français) de chez Korth (Bromberg) ; allemands, les banquiers, les brasseurs, les fournisseurs de canons !

Mais Français, les artistes, les marchands d'idéal, les écrivains, les gens qui apportent de l'argent. Allez là-bas : vous serez bien reçus ; mais la coupe de champagne allemand vidée, votre homme vous dira : « Maintenant, aux affaires sérieuses », et il ira... chez le fournisseur allemand.

Allemand, le médecin de Ferdinand I^{er}; juif allemand, le secrétaire de Carol de Roumanie, Franz Basset; allemand, Sondermayer, chef du service médical de Pierre de Serbie; allemand, le directeur du musée de Sofia; allemands, le maître de cérémonies, le secrétaire de la cour grecque; le directeur de la Banque Ottomane à Salonique; le vice-président de l'Union *française* de Belgrade est Hongrois; allemand, Wagner de la *Reischpost*, qui, pendant la guerre, suit le roi partout, et annonce la prise de Lozengrad trois jours à l'avance; allemand, le secrétaire du Consul de France à Sofia, l'honorable Isaac Barouch; autrichiens et grecs, à Constanza, en 1910, les secrétaires du consulat; grecs, tous les employés de l'ambassade à Constantinople.

Et, devant cette invasion de gens qui nous jettent dehors sans vergogne, nous crions, comme crierait un héroïque consul à Uskub, pendant la guerre : « Alarme, ou nous sommes « f.... us » là-bas ! »

PIERRE VILLATTE.

Ce que disent nos lecteurs

Ils en conviennent enfin!

Monsieur,
Je vous adresse cet article, extrait du *Petit Méridental*, journal quotidien qui paraît à Montpellier :

La France envahie par les Allemands.

La France pourrait-elle se rapprocher de l'Allemagne sans prononcer sa déchéance de grande nation latine? Dès à présent elle doit lutter contre l'invasion pacifique de son territoire par les Allemands. Quand on connaît bien ce qui se passe, cette invasion ne fait aucun doute actuellement. Il n'y a pas de branche du commerce et de l'industrie française où les Allemands

ne pénètrent secrètement avec succès. La fabrication des articles de luxe en est infestée. La production vinicole est également menacée par eux. Les bureaux d'exportation, les comptoirs plus ou moins techniques et financiers comptent comme employés la plupart du temps des Allemands. Les hôtels, tavernes ou restaurants sont remplis de sujets d'origine germanique qui se disent volontiers Alsaciens ou Luxembourgeois suivant les besoins de la cause. Enfin les plus grandes institutions industrielles et financières de France ne sont pas exemptes d'une secrète, mais combien effective, dépendance de l'Allemagne. »

Voilà que les journaux blocards (c'est ici le cas) s'aperçoivent enfin de ce que vous signalez depuis des années! Malheureusement ce journal ne fait suivre cet article daucun commentaire et ne propose rien pour atténuer sinon pour enrayer cette invasion lente, mais sûre, de la France par les Teutons.

M. G.,
Abonné de l'*Oeuvre*.

Encouragements

Ma femme, qui a 28 ans, est aide des Postes, et se présente tous les ans au concours pour le poste de dame employée. Au dernier concours pour le recrutement de 800 dames (juin 1913) elle a été classée 802^e. Il faut dire qu'elle avait trois enfants et n'était pistonnée par personne. Elle a son brevet supérieur et deux ans et demi de stage, donc tout ce qu'il faut pour être reçue. Cette année ci elle a quatre enfants; mais comme elle n'a pu continuer son stage à cause de sa grossesse, elle ne se trouve plus dans les conditions réglementaires pour se présenter à nouveau. (Le règlement dit qu'au-dessus de 25 ans la limite d'âge est reculée seulement d'une durée égale à celle du stage).

Elle a donc demandé une dispense au ministre en invoquant ses quatre enfants et le résultat du dernier concours. Un inspecteur lui a fait savoir,

pour toute réponse, qu'elle n'avait pas droit réglementairement au concours.

Elle a de nouveau écrit au ministre pour lui dire que, si elle demandait une dispense, c'était qu'elle n'avait pas « réglementairement » droit, qu'elle était sûrement dans un cas unique, qu'elle insistait pour ses enfants, et que si l'on ne voulait pas lui accorder la dispense, elle accepterait un emploi à la Caisse des Dépôts et Consignations (dont le recrutement se fait sur la liste du concours général des postes).

Cette fois-ci elle n'a reçu aucune réponse.

Et le gouvernement se plaindra ensuite de la dépopulation !

R. G.

Dans les « grands magasins ».

Monsieur,

Je voudrais attirer votre attention sur la façon dont sont traités les employés de magasins et surtout les employées.

Allez faire un tour au *Printemps* et aux *Galeries Lafayette*. Questionnez vendeurs et vendeuses, demandez-leur de quelle façon ils sont traités et combien on les paie pour travailler jusqu'à 11 heures ou minuit, ce qui arrive très couramment.

Aux *Galleries*, par exemple, l'heure d'arrivée est 8 h. 20 du matin et l'heure de sortie, 7 h. 20 du soir. Tel est le règlement. Mais on fait venir les employés, une semaine sur deux, un quart d'heure plus tôt. S'ils arrivent une minute en retard, ça leur coûte 0 fr. 50. Quant à l'heure de départ, le soir, elle varie entre 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2, sans compter les veillées. Certaines employées, depuis cinq semaines, ne sont pas sorties les samedis avant 11 heures du soir.

Il faut parler aussi de la façon dont elles sont traitées par certains chefs, surtout par les inspecteurs qui passent la journées à les espionner ou à les provoquer. Sur une simple réclamation de cliente, sans qu'on cherche à savoir qui a tort ou

— 1208 —

raison, c'est la porte sans explications. L'inspecteur a vingt-cinq centimes pour son rapport : c'est la prime au renvoi des employés. S'il prend une « fantaisie » à l'un de ces messieurs, et que la personne qu'il vise ne veut céder à leur caprice, d'une façon ou d'une autre elle prendra la porte.

Allez visiter le sous-sol du *Printemps* et vous verrez si un employé peut vivre dans cette atmosphère douze heures par jour et souvent quinze et seize heures. On fait là des poitrinaires.

Les « débitrices », elles, sont payées au maximum 2 francs par jour, plus le déjeuner !

L'employé est en quelque sorte l'intellectuel de la classe ouvrière. Mais si l'on faisait à l'ouvrier le dixième de ce que l'on fait à l'employé, il se révolterait.

CHEMIN DE FER DU NORD

Service temporaire et gratuit de prises et de remises des bagages à domicile dans Paris.

Du 27 juin au 2 septembre inclus, la Compagnie du Chemin de fer du Nord se chargera de prendre gratuitement à domicile dans Paris les bagages des voyageurs se rendant dans l'une des stations balnéaires françaises desservies par son Réseau.

Du 24 juillet au 3 Octobre inclus, elle se chargera de livrer gratuitement à domicile dans Paris les bagages appartenant aux voyageurs revenant des mêmes plages.

(Voir ou demander le bulletin détaillé du service, soit à la Gare de Paris-Nord, soit dans les 14 bureaux de ville).

PETITE POSTE

Nos abonnés ont droit à l'insertion gratuite de 5 lignes ou 10 demi-lignes, ce qui rembourse le prix de l'abonnement.

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 100.000 lecteurs.

Répondre à T. Lerot à l'Envre, qui transmet les lettres.

Chassis 30 HP de Dion-Bouton AY, en gris, sans pneus, à vendre 3 500 fr. Marche bien. Un chassis 30 HP aut 13.000 fr. et fait une excellente voiture de tourisme Carrosserie d'occasion pour 500 francs à choisir chez le carrossier

4000 mètres carrés de terrain raccordé, voie ferrée Nord, à louer jusqu'au 10 Septembre. Conditions très avantageuses. Ecrire : Bernard, 4, rue du Trésor, Paris.

Appareil photographique, belle occasion, état de neuf, 9/12, objectif anastigmat Zeiss avec accessoires. A coté 130 francs.

ŒUVRE dep. 7 oct. 09, manq. 3 n°. Ecr. Leclerc, 4, rue Boussingault.

Nous avons publié, la semaine dernière, plusieurs numéros, où nous suivions au jour le jour les débats du procès Caillaux. Ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas encore eu ces numéros en main les trouveront dans tous les kiosques en même temps que celui-ci. Nous les prions de vouloir bien les réclamer à leur marchand de journaux.

Nos abonnés ont reçu chacun de ces fascicules à titre de supplément gratuit.

Nous avons ainsi fait paraître, depuis trois semaines :



Mme CAILLAUX
est
ACQUITTÉE

Accusé Joseph Caillaux,
levez-vous!

**L'Acquittement
de Mme Caillaux**

IMPRESSIONS D'AUDIENCE
PAR
GUSTAVE TÉRY

Le Document vert

Y a-t-il encore
une justice en France?

Chaque brochure : 25 centimes.

— 1210 —

Notre Programme

L'ŒUVRE dit tout ce que ne disent pas les autres.

L'ŒUVRE dénonce toutes les tares et toutes les hontes du « régime abject ».

L'ŒUVRE est la voix de tous ceux qui, sans distinction d'opinion, éprouvent le besoin de crier :

— Assez ! Tout, mais pas ça !

Ceux qui trouvent que tout va pour le mieux dans la meilleure des républiques ne lisent pas **L'ŒUVRE**.

C'est dire qu'elle est lue par tout le monde.

Abonnez-vous à **L'ŒUVRE** ! Faites des abonnés à **L'ŒUVRE** !

On trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares
On la trouve aussi chez soit tous les jeudis pour DIX francs par an.
Il suffit d'envoyer ces dix francs

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
(adresse)

déclare m'abonner pour un an⁽¹⁾, pour six mois⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du 1^{er}

Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.**

Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.**

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8^e).

Demandez à L'ŒUVRE :

Chaque brochure : 0 fr. 25.

Le Régime abject :

- La lâcheté suprême : Cèderons-nous le Congo?
(Octobre 1911).
Les Radicaux malades de la peste, par G. Téry.
Dissolution! Constituante! par Urbain Gohier.
C'est l'anarchie d'en haut qui fait l'anarchie
d'en bas.
La légende d'Adipeux-Roi, par Géo de la Fouchar-
dière.
L'affaire de l'Ouenza. Le Congo et l'Indo-Chine.
Le parti abject.
Briand contre Caillaux, par Gustave Téry.
Le Ministère contre l'Elysée. Le Parlement
contre la Nation.
Caillaux! Caillaux! La marée des scandales.
Que voulait dire Clemenceau quand il accusa
Caillaux de « haute trahison »?
Le fils de Caillaux.
Ça ne peut pas durer! C'est entendu; mais...
après?
Ce que n'a pas dit Calmette, par Gustave Téry.

L'Invasion :

- Frapper ou périr, par Urbain Gohier.
Le Procès de la Camelote allemande. (L'Œuvre
au Palais.)
Les Prussiens masqués, plaidoirie de M^e de Moro-
Giafferri.
La France n'est-elle plus qu'une colonie alle-
mande?
La France aux Métèques.
Comment l'armée allemande prépare ses can-
tonnements en France.

« La Sociale » :

- La délimitation de Jaurès.
D'Hervé à Jaurès, par Gustave Téry.

Enquêtes :

- La Grande Question, par Gustave Téry.
Des Enfants! Des Soldats! (Enquête sur la dépo-
pulation.)
Circulez! Etude sur la circulation parisienne, par
Jean Piot.
Les Cahiers des Fonctionnaires (six brochures).
Comment on tue nos aviateurs militaires.
Simple recours au Conseil d'Etat, par Gustave
Téry.

L'Assommoir national, articles de Henri Rochefort,
Gustave Hervé, Gaston Calmette, Urbain Gohier
Gustave Téry (10 centimes).

Editions de l'ŒUVRE :

0 fr. 95 :

PEAU-DE-BALLE

PAR

GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE

1 franc :

NOS BONS APOTRES

Comédie en trois actes

PAR

GUSTAVE TÉRY

avec une Préface de Jules Lemaître

1 fr. 25 :

LE RÉVEIL

PAR

URBAIN GOHIER

LE BOTTIN DU FAVORITISME

OU

LE GOTHA DE L'ARRIVISME

avec une préface-boniment de J.-J.-T. STEEG

(4 FASCICULES)

2 francs :

Le Secret du Juif-Errant

PAR

JEAN DRAULT

3 fr. 50 :

OÙ ALLONS-NOUS?

COMMENT FINIRA LE RÉGIME ABJECT ?

Mille réponses des lecteurs de L'ŒUVRE
avec une introduction et une conclusion

PAR

GUSTAVE TÉRY

Le Gérant : GARDANNE.

Imprimerie spéciale de L'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.